

Atelier national IPC

« Validation et leçons apprises du premier exercice d'analyse IPC »

Abidjan 3 décembre 2007

Rapport

1. Introduction

M. Berner, Représentant Mme la Représentante de la FAO en Côte d'Ivoire a rappelé que cet atelier est co-financé par le PAM et la FAO et a présenté les termes de référence et l'agenda de la journée (annexe 1).

Représentant M. le Ministre de l'Agriculture, M. Apia, a ouvert l'atelier en indiquant entre autres la volonté du Ministère de l'Agriculture de pérenniser l'IPC et qu'il était important de combiner l'IPC avec les outils mis en œuvre dans le cadre du CILSS.

2. Validation du premier cycle d'analyse IPC (octobre 2006 – août 2007)

Une présentation rapide des principaux résultats obtenus par le groupe de travail a été faite par la FAO, suivie d'une série de questions-réponses.

Les participants ont validé la note synthétique et ont souligné les points suivants :

- Les données sont valables pour les zones rurales uniquement, alors que la population urbaine est importante en Côte d'Ivoire ;
- L'analyse des régions reste générale ;
- Il est nécessaire de souligner que la phase 1 « sécurité alimentaire en général » n'exclue pas des poches ou des groupes de personnes en insécurité alimentaire, en particulier dans le sud du pays ;
- L'approche IPC peut compléter les collectes et l'analyse des données mises en œuvre par le CILSS ;
- Il est important de préciser que des informations sont manquantes mais que cela n'empêche pas les différentes organisations d'avoir une vision commune sur la situation qui prévalait durant la période analysée ;
- Les raisons qui ont poussé le groupe à identifier des risques au nord et à l'ouest de la Côte d'Ivoire doivent être expliquées dans le narratif ;
- Partant de points de vues assez différents au début de l'exercice, le consensus a fini par être trouvé assez rapidement au sein du groupe de travail ;
- La note d'analyse est validée et pourrait être utilisée dans le cadre du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté en Côte d'Ivoire.

3. Leçons apprises : Aspects techniques

3.1 Documents de référence et formation des parties prenantes

1. Les participants dont les niveaux en matière de sécurité alimentaire sont inégaux ont exprimé le souhait d'une remise à niveau sur les notions essentielles de sécurité alimentaire, de l'économie des ménages, de la vulnérabilité,...De plus, l'IPC est un peu compliqué pour les non spécialistes. Le manuel est volumineux et il faut du temps pour le lire. Le besoin d'un

guide plus synthétique a été exprimé. Les indicateurs sont difficiles à intégrer et à comprendre.

2. La traduction en français du manuel pose quelques problèmes. Certaines explications sont lourdes et confuses, empêchant une bonne compréhension des concepts et des détails techniques. Des difficultés de compréhension des termes traduits ont été mentionnées, comme le terme «effets de référence », ce qui pose des problèmes pour les personnes peu aguerries. Le groupe a été informé qu'une révision de la version française était en cours. Les petites coquilles observées dans la note d'orientation de juin 2006 ont été également soulignées.
3. Les ateliers de formation ont été rapidement menés surtout lorsque l'on utilise des effets de référence parfois compliqués. Pour certains, l'explication des effets de référence manque de précision.
4. Certains partenaires ont toujours la tendance à vouloir trouver des indicateurs prépondérants, voire à les pondérer *a priori* pour déterminer la phase de la zone considérée.

Recommandations :

1. Renforcer les capacités des partenaires en sécurité alimentaire (l'économie des ménages, de la vulnérabilité, besoins humanitaires, indicateurs,...) ;
2. Rafraîchir régulièrement les partenaires sur les aspects techniques relatifs à l'IPC ;
3. Revoir la traduction du manuel en français (*NDR : cela a été réalisé depuis*).

3.2 Organisation et méthodologie des ateliers d'analyse

5. A cause du manque d'expérience en sécurité alimentaire et sur l'IPC, la vitesse d'analyse était particulièrement longue au début de l'exercice, mais a augmenté au fur et à mesure de la pratique. Le travail préparatoire de remplissage des grilles de références, des données démographiques et des attributs définitoires n'a pas été réalisé avant chacune des réunions du groupe de travail;
6. Le rythme des ateliers doit être plus soutenu, ce qui n'est pas toujours possible vu les obligations et agenda chargé des participants ;
7. Des personnes ressources présentes dans les sous bureaux auraient pu permettre d'avoir un degré de détail plus important. Cependant il a été souligné que l'IPC est un travail d'analyse de données existantes sous forme de rapport, base de données et autres supports validés et reconnus comme fiables qui peuvent être concentrés en un seul lieu. De plus un niveau minimum en sécurité alimentaire est requis pour valoriser l'exercice ;
8. Pour gagner du temps dans la formation, il faudrait travailler sur un exemple déjà réalisé avant de passer à l'étude d'un cas. La pédagogie des ateliers de formation doit être révisée car les niveaux de connaissance sont inégaux au sein du groupe de travail. La mise à niveau des apprenants est un peu longue voire difficile pour certains.

Recommandations :

1. L'atelier initial de formation sur l'IPC ne devrait avoir lieu qu'après la mise à niveau en sécurité alimentaire des participants.
2. L'atelier initial de formation devrait s'appuyer sur une étude de cas déjà réalisée, en particulier la détermination de la phase d'une région une fois que les effets de référence ont été renseignés.
3. Les sessions d'analyse doivent être préparées et pré-digérées pour améliorer la vitesse d'analyse lors des ateliers. Les grilles doivent être préparées et diffusées à l'avance, ainsi que les attributs définitoires et les données démographiques.

3.3. Collecte et analyse des données disponibles

9. Les principales données disponibles pour la Côte d'Ivoire utilisées pour l'IPC sont listées en annexe. L'année 2007 était assez riche en résultats d'enquêtes et données utiles pour l'IPC.
10. Certains effets de référence sont très peu documentés et les proxys disponibles ont l'inconvénient de favoriser les interprétations contradictoires entravant la recherche de convergence des preuves.
11. L'analyse du pays qui a été faite est assez grossière et discrimine la Côte d'Ivoire en neuf zones agro écologiques seulement. Un travail plus détaillé doit être entrepris et pour cela la carte des moyens d'existence de la Côte d'Ivoire doit être réalisée. Des recommandations auprès des organismes en charge d'enquêtes devront être faites pour obtenir des données désagrégées suivant ces zones de moyens d'existence. La spécificité du camp de déplacés de CATD (Moyen Cavally) n'a pas été abordée.
12. Certaines données sont manquantes, difficiles à interpréter ou subjectives :
 - Certaines données de santé sont manquantes. Aucune donnée de morbidité n'est disponible. Les données de mortalité infanto juvéniles disponibles en Côte d'Ivoire sont le quotient de mortalité (probabilité de décès avant cinq ans /1000 naissances) qu'on ne peut convertir en données référencées dans l'IPC (nombre de décès/10 000 personnes/jour). Le groupe considère que la notion d'endémie, épidémie et pandémie n'est pas pertinente pour des maladie telles que la fièvre jaune, le SIDA, la méningite, la rougeole,...
 - Pour l'accès à la nourriture, les proxys disponibles en Côte d'Ivoire (% de ménages en insécurité alimentaire) sont difficilement interprétables en termes de Kcal. Néanmoins le groupe a pu caractériser chaque région ;
 - Les données d'accès à l'eau disponibles sont difficiles à convertir en quantité d'eau par personne et par jour : Source d'approvisionnement (% de puits ouverts, % de puits fermés, % de pompes, etc.) ;
 - Données de sécurité civile sont subjectives et ne favorisent pas le consensus (« sécurité instable, tension perturbatrice »).
13. Les données sont peu nombreuses pour la partie sud du pays et la fiabilité de la classification est moyenne dans ces régions. Les attributs définitoires et les données démographiques n'ont pas été analysés.
14. Dans l'ensemble le consensus au sein du groupe a pu être trouvé facilement, même si certains participants trouvent difficile de caractériser une zone faute de données suffisantes. En revanche, les réponses possibles à court, moyen et long terme ont été répertoriées sans difficulté majeure.
15. Les cinq niveaux de classification sont assez pertinents pour un contexte caractéristique de sortie de crise et de développement comme celui de la Côte d'Ivoire. Néanmoins une phase intermédiaire entre la phase 1 et la phase 2 pourrait être créée et les indicateurs de pauvreté utilisés.
16. Approche urbaine : il n'y a pas spécifiquement d'approche urbaine mise en œuvre en Côte d'Ivoire par les Nations Unies et par le gouvernement et les informations spécifiques sont souvent manquantes. Quelques évaluations ont été faites comme celle d'Action contre la Faim. Pour le moment, le groupe souhaite améliorer son analyse des zones rurales. Ultérieurement une réflexion devra être menée pour apprécier la démarche IPC aux différents quartier d'Abidjan, Bouaké et San Pedro.

Recommandations :

1. Etablir la carte des moyens d'existence de Côte d'Ivoire et intégrer la situation des déplacés du camp de CATD (Guiglo) ;
2. Etablir des seuils pour le quotient de mortalité ;

3. Classifier les deux premières phases de « sécurité alimentaire en générale » et « insécurité alimentaire chronique » en trois phases.
4. Poursuivre l'analyse en Côte d'Ivoire en intégrant, malgré le manque d'information, les attributs définitoires et les données démographiques.
5. Dans la mesure du possible, faire un plaidoyer auprès des décideurs pour que les enquêtes futures soient étendues à l'ensemble du pays.
6. Faire un plaidoyer auprès des bailleurs pour mobiliser davantage de fonds pour des enquêtes standardisées et adaptées à l'analyse IPC.

4. Leçons apprises : Composition du groupe et appropriation par la contrepartie nationale

17. L'Institut National de la Statistique a rappelé qu'il a pour mandat la centralisation des informations et qu'il a un rôle à jouer dans le processus de collecte d'informations utiles pour l'IPC. De même, le représentant du Ministère du Plan a rappelé son rôle essentiel comme coordinateur des activités des différentes structures dans le cadre du processus de sortie de crise en Côte d'Ivoire.
18. La composition du groupe gagnerait à être élargie aux départements techniques de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) et SODEXAM (Société de Développement et d'Exploitation Aéronautique et Météorologique de Côte d'Ivoire)
19. La notion de pairs est restrictive. Le groupe aurait souhaité une appréciation extérieure de l'exercice par plusieurs experts en IPC.
20. Rôle du CILLS. La Côte d'Ivoire a été approchée il y a deux ans par le Comité Inter- Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), entre autres parce que les flux commerciaux sont de plus en plus importants entre la zone sahélienne et la zone côtière. La Côte d'Ivoire est depuis associée aux réunions du CILLS. A la même époque l'IPC a commencé à être introduit en Côte d'Ivoire. Pour les autorités de Côte d'Ivoire, il y a un réel besoin de partage avec Agrihmet (Niamey) et il est nécessaire que la démarche IPC soit intégrée à celle du CILLS.
21. Décentralisation : La Côte d'Ivoire a une gestion décentralisée des questions de développement. Dans le cadre d'une appropriation plus poussée par les autorités ivoiriennes, il est nécessaire d'envisager une décentralisation des groupes de travail. Les Conseils Généraux qui coordonnent la programmation du développement dans les Régions, doivent, d'une façon ou d'une autre être intégrés au développement de l'IPC.
22. Le premier cycle d'analyse a permis de former les membres du groupe technique à l'IPC. Le deuxième cycle d'IPC prévu pour février 2008, le cas échéant, devrait permettre une analyse plus détaillée et plus complète de la situation humanitaire en Côte d'Ivoire. Il sera nécessaire de communiquer ces résultats au IASC de Côte d'Ivoire (IAHCC), aux bailleurs partenaires au développement (Union Européenne, Banque Mondiale, BAD, FIDA, etc.).

Recommandations :

1. Renforcer le rôle de l'Institut Nationale de la Statistique dans le processus de collecte d'informations, notamment sur les indicateurs de sécurité alimentaire
2. Inclure également le Ministère du Plan, l'ANADER et la SODEXAM dans le groupe de travail technique en veillant cependant à ne pas alourdir le travail d'analyse
3. Clarifier les relations entre le CILSS et l'IPC en Côte d'Ivoire
4. Analyser la faisabilité d'intégrer ou d'associer les Conseils Généraux à l'exercice
5. Communiquer les résultats au IAHCC, aux ONG et aux bailleurs aux bailleurs partenaires au développement (Union Européenne, Banque Mondiale, BAD, FIDA, etc.).

ANNEXE 1:

Atelier national IPC

« Validation et leçons apprises du premier exercice d'analyse IPC »

Abidjan 3 décembre 2007

Termes de référence

Objet:

- Le but de cet atelier technique d'une journée est de présenter et valider le travail mené par le Groupe de Travail IPC de Côte d'Ivoire et de tirer les leçons de ce premier exercice.

Objectifs:

1. Présenter et valider par les pairs les résultats de l'analyse IPC de Côte d'Ivoire pour la période octobre 2006 août 2007;
2. Tirer les leçons de l'exercice sous un point de vue technique (qualité du manuel, données manquantes et recommandations, effets de référence, recherche du consensus, planification de l'exercice, principales difficultés, opportunités,...) ;
3. Analyser la situation actuelle et les perspectives du point de vue des utilisateurs et des décideurs (composition du groupe, relations avec le CILSS, appropriation par la Partie ivoirienne, ressources humaines et financières, opportunités, contraintes,...) ;
4. Formuler des recommandations concernant la collecte d'informations permettant de poursuivre l'analyse IPC de la Côte d'Ivoire.

Contexte

- Le développement régional de l'IPC en Afrique de l'Ouest rentre dans le cadre d'un processus mondial d'amélioration des protocoles d'évaluation et d'analyse de la situation nutritionnelle et de la sécurité alimentaire, et des protocoles d'élaboration des stratégies de réponse ;
- Suite à l'atelier régional qui s'est tenu à Abidjan du 19 au 21 juin 2007, la Côte d'Ivoire a été retenue pour le développement de l'IPC en raison des besoins importants en aide humanitaire et de réhabilitation, des possibilités d'utilisation de l'IPC et de la motivation des autorités ivoiriennes à s'appropriier l'outil IPC. Dans deux pays limitrophes, le Burkina Faso et la Guinée, l'IPC va être entrepris, ce qui pourrait permettre d'avoir une vision globale et harmonisée entre les trois pays ;
- Le Groupe de travail IPC a achevé un premier exercice d'analyse pour la période allant d'octobre 2006 à août 2007. Les grilles d'analyse ont été remplies, le protocole cartographique a été élaboré et une note synthétique a été rédigée. Ces résultats doivent être présentés et validés par les pairs du secteur humanitaire et de la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire ;
- Cette réunion est organisée par l'Unité des opérations d'urgence de la FAO et le PAM à Abidjan. Cette initiative rentre dans le cadre d'un processus international pour lequel la FAO et les acteurs principaux dans le domaine de la sécurité alimentaire sont chargés de faciliter la coordination, d'assurer la cohérence entre les interventions et les analyses et de relier les interventions en cours au niveau national et global.

Facilitation

- La réunion sera facilitée par la FAO.

Contacts

- Coordinateur des Opérations d'Urgence de la FAO en Côte d'Ivoire: Patrick Berner (Patrick.Berner@fao.org) ou Patrick David (patrick.david@fao.org).

ANNEXE 2

Atelier National sur l'IPC
**« Validation et leçons apprises du premier exercice
d'analyse IPC »**

3 Décembre 2007
Hôtel Ibis
Abidjan, Côte d'Ivoire

Emploi du temps provisoire

Date/Horaire	Activité	Facilitateur
8:30 - 9:30	Ouverture et accueil * <ul style="list-style-type: none">• Introduction par le Coordinateur des Opérations d'Urgence FAO• Discours : Mme La Représentante de la FAO• Discours : M. Le Ministre de l'Agriculture	Patrick Berner
9:30 - 9:45	Objectifs et structure de l'atelier	Patrick David
9:45 - 10:15	Rappels sur les notions de base de l'IPC	Patrick David
10:15 - 10:30	Pause café	
10:30 - 12:00	Présentation des résultats du Groupe de travail IPC Questions Réponses – Validation des résultats	Patrick David + X ?
12:00 - 13:00	Déjeuner	
13:00 - 15:30	Leçons apprises : aspects techniques (qualité du manuel, données manquantes et recommandations, effets de référence, recherche du consensus, planification, principales difficultés, opportunités,...)	Patrick David
15:30 - 15:45	Pause café	
15:45 - 17:30	Leçons apprises : point de vue des utilisateurs et décideurs Recommandations (composition du groupe, relations avec le CILSS, appropriation par la Partie ivoirienne, opportunités contraintes)	Patrick David
17:30 - 18:00	Synthèse et clôture des sessions	Patrick Berner?

ANNEXE 3

Liste des principaux documents et informations utilisés au cours du premier cycle d'analyse
--

1. Côte d'Ivoire : Enquête nationale à indicateurs multiples. 2006. INS – UNICEF
2. Côte d'Ivoire : Enquête approfondie de la sécurité alimentaire. Septembre Octobre 2006. PAM-FAO
3. Côte d'Ivoire : Evaluation des récoltes 2007. MINAGRI – MIPARH – FAO –PAM.
4. Conditions de vie des personnes déplacées et des familles d'accueil en zone gouvernementale de la Côte d'Ivoire : Résultats de l'enquête. Janvier 2007
5. Recensement général de la population et de l'habitation 1998. INS.
6. INCIDENCE CHOLERA, MENINGITE, FIEVRE JAUNE. Données du Ministère de la santé 2006-2007
7. Enquête Indicateurs Sida – Côte d'Ivoire, 2005.
8. Evolution des prix moyens à la consommation des principaux produits durant les trois premiers trimestres 2007. OCPV septembre 2007.
9. Situation des prix sur les marchés de Bouaké, Korhogo, Man, Guiglo, Odienné ; Janvier – septembre 2007. PAM
10. Note conjointe sur l'évolution des prix des marchés. Premier semestre 2007. PAM – OCPV.
11. Indice des prix à la consommation. UEMOA 2007.

